

1	Les RER pourraient disparaître au profit de «train».....	1
2	L'attribution des Jeux olympiques 2024 à Paris se précise	3
3	Actus franciliennes	6
4	Antoine Foucher, le directeur de cabinet de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, a les coudées franches	6
5	Comment faire évoluer le télétravail ?.....	7
6	Quand le fisc retire aux entreprises une partie du bénéfice de leur CICE	8
7	Le CICE voué à disparaître en 2018.....	9
8	Matignon lance l'élaboration du difficile budget 2018.....	10
9	L'économie française crée des emplois depuis dix trimestres	11
10	Activités de Lafarge en Syrie : le parquet de Paris ouvre une information judiciaire.....	12
11	SFR : la réduction des effectifs va s'accélérer	13
12	Lagardère va mettre en vente le siège d'Europe 1.....	14
13	Législatives: Macron plie le match.....	15
14	Législatives : Macron face aux pièges d'une victoire écrasante.....	17
15	Défaite, la droite replonge dans ses divisions	18
16	François Baroin: «Il est évidemment préférable de rééquilibrer les pouvoirs»	20
17	Législatives : ambiance d'enterrement au PS	22
18	Législatives : la bonne fortune de REM, la crise pour LR et le PS	23
19	Législatives : Marine Le Pen minimise la contre-performance du FN	24
20	François Bayrou : «Garantir les libertés sans rien céder sur la protection»	25
21	Dettes grecques : Bruno Le Maire en mission à Athènes pour "faciliter les négociations"	27
22	D'Allemagne, Angela Merkel fait les yeux doux à l'Afrique	28
23	L'avenir de Theresa May et du Brexit entre les mains des ultraconservateurs nord-irlandais 29	
24	Porto Rico a voté pour devenir le 51e État des États-Unis	30

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 13/06/2017

1 Les RER pourraient disparaître au profit de «train»



Saint-Denis (93), ce lundi. La signalétique dans les transports en commun en Ile-de-France va être modifiée dans les prochaines années.

Le Stif envisage de remettre à plat d'ici la fin de l'année toute la signalétique du réseau de transports en commun. Dans un souci de simplification, l'appellation «RER» pourrait ainsi disparaître au profit de «train».

C'est un changement discret mais symbolique qui se prépare dans vos transports en commun : le nom de RER pourrait disparaître de tous les panneaux et plans officiels, dans les gares et les documents du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif). Un vaste «projet de simplification de la signalétique» est en effet en cours au sein de l'autorité présidée par la présidente de la région, Valérie Pécresse (LR).

L'idée principale, c'est de «rendre cohérent l'ensemble des transports et de la mobilité en Ile-de-France», résume-t-on au Stif. Pour cela, un travail de fond a été lancé dès 2014, sous la précédente majorité de Jean-Paul Huchon (PS). A la suite d'étude auprès des voyageurs et des transporteurs (SNCF, RATP, Keolis, Transdev...), il est apparu nécessaire de simplifier les modes de transports autour de quatre grands noms : train, métro, bus et tram.

Exit donc le mythique RER, réseau express régional qui va fêter cette année ses 40 ans. «Nous avons interrogé énormément de voyageurs, explique-t-on encore au Stif. Nous nous sommes beaucoup intéressés aux occasionnels, les 47 millions de touristes qui viennent chaque année en Ile-de-France, ou ces usagers qui sortent de leur parcours habituels.»

Des voyageurs parfois perdus entre les Transiliens, RER, métro, tramways...

Le besoin de simplification est apparu nécessaire, pour des voyageurs parfois perdus entre les Transiliens, RER, métro, tramways mais aussi la cohorte de bus et de ces acronymes pas toujours compréhensibles (Noctilien, BHNS, TCSP, TZen, TVM...).

Les conclusions de l'étude, validée discrètement par le Stif en octobre 2015, ont opté pour un scénario préférentiel : le nom des modes de transports (train, métro, bus et tram) apparaîtrait en lettres blanches sur fond noir (voir photo). Fini le M ou le T entouré d'un rond, ce qui, semble-t-il, fait encore tiquer la RATP. Le rond entourant les lignes de RER (A, B, C..) ou de métro (1, 2, 3...) disparaîtrait également au profit d'un carré. En revanche, le code couleur de ces lignes n'a pas vocation à changer.

La signalétique actuelle...



... et le projet sur lequel travaille le Stif



Dans les cartons depuis deux ans, cette nouvelle signalétique a progressivement fait son apparition dans les documents de communication du Stif depuis quelques mois. Un dépliant sur le futur Tram 11 (Epinay-Le Bourget), qui doit entrer en service dans un mois, reprend par exemple ce nouveau graphisme. En revanche, les panneaux de cette future ligne utiliseront encore l'ancien graphisme, entouré d'un rond, avec les correspondances pour les RER encore présentes.

«Cette nouvelle signalétique est un vrai scénario, mais qui n'est pas encore complètement abouti, précise-t-on au Stif. On discute encore avec les opérateurs. L'objectif est de prendre une décision avant la fin de l'année», assure-t-on.

«Cela n'a pas l'air très abouti. Plusieurs signalétiques vont continuer de cohabiter, ce qui risque d'ajouter à la confusion. Et ce n'est pas une priorité pour les usagers du quotidien, même si c'est

bien pour les touristes», réagit Marc Pélissier, président de la fédération des usagers des transports d'Ile-de-France (Fnaut).

Le Stif assure que son objectif principal reste la régularité des trains, même si «l'information voyageurs vient en second». L'autorité organisatrice entend donc profiter de la création de plusieurs lignes de trams, de prolongements de métros et de RER, et surtout des quatre nouvelles lignes du Grand Paris Express pour renouveler progressivement, à moindre frais, la signalétique. Et faire ainsi passer petit à petit le RER aux oubliettes.

Jean-Gabriel Bontinck

LE MONDE – 11/06/2017

2 L'attribution des Jeux olympiques 2024 à Paris se précise



La double attribution des JO de 2024 et 2028, préconisée par la commission exécutive du CIO, pourrait favoriser Paris face à Los Angeles, qui semble prête à patienter quatre années supplémentaires.

Les Jeux sont-ils déjà faits ? A trois mois de la désignation de la ville hôte des Jeux olympiques d'été 2024, le 13 septembre à Lima (Pérou), un scénario inédit se dessine de plus en plus nettement du côté du Comité international olympique (CIO). L'institution présidée par l'Allemand Thomas Bach, qui avait regretté, fin 2016, que la course aux JO crée « trop de perdants », pourrait bien décider de ne pas faire de déçu entre Paris et Los Angeles, les deux villes candidates.

Un pas de plus vient d'être franchi en ce sens. Vendredi 9 juin, à Lausanne (Suisse), la commission exécutive du CIO a reçu le rapport des quatre vice-présidents chargés d'étudier la possibilité d'une double désignation des Jeux 2024 et 2028 en septembre. Constitué le 17 mars à l'initiative de M. Bach, ce groupe de travail, composé de l'Espagnol Juan-Antonio Samaranch Jr, de l'Australien John Coates, du Turc Ugur Erdener et du Chinois Yu Zaiqing, a rendu des conclusions favorables à une telle hypothèse – sans précédent.

En fin de journée, M. Bach a annoncé que « la commission exécutive du CIO [composée du président, des quatre vice-présidents et de huit membres, dont deux Américains] a approuvé à l'unanimité la recommandation du groupe de travail d'attribuer les Jeux 2024 et 2028 en même temps ». Trois des quatre membres du groupe de travail étaient pourtant sceptiques, il y a quelques mois, lorsque le président du CIO avait émis cette idée, mais tous sont des soutiens de l'Allemand. Leur fidélité les a conduits à valider le projet présidentiel, alors que les candidatures olympiques se raréfient ces dernières années.

Un « arrangement » déjà bouclé ?

« Il y a un proverbe allemand qui dit : "C'est mieux d'avoir un petit oiseau dans la main que deux gros sur le toit." Là, nous avons deux gros oiseaux dans la main », a résumé Thomas Bach, alors qu'il était interrogé sur la déception de villes qui auraient voulu se porter candidates pour 2028. Il a ajouté que ce changement inédit ne nécessiterait pas de modifier la charte olympique.

Si, officiellement, l'ordre des villes n'est pas établi, Paris accueillerait les compétitions un siècle exactement après ses derniers JO. Et Los Angeles, moyennant des contreparties – notamment financières – concédées par le CIO, se verrait attribuer ceux de 2028. Considéré comme le plus

probable par plusieurs observateurs du monde olympique ces dernières semaines, cet « arrangement » a été décrit comme quasiment bouclé par le Wall Street Journal dans un article publié le 30 mai. Il pourrait convenir aux deux villes comme au CIO.

La double attribution devrait être validée lors d'une session extraordinaire du CIO organisée à Lausanne, les 11 et 12 juillet, lors de laquelle Thomas Bach pourrait faire face à une opposition. En effet, les 98 membres du CIO perdraient ce qui reste leur plus grand privilège : le pouvoir d'attribuer les JO.

« Dans un monde idéal... »

Jusqu'à présent, Thomas Bach insistait sur le fait qu'un vote aura forcément lieu le 13 septembre à Lima, où les villes hôtes des Jeux 2024 et 2028 doivent être désignées. Le CIO transformera-t-il sa 130e session, ce jour-là, en simple chambre d'enregistrement d'un accord ficelé en amont entre les deux villes candidates et le président ? « Dans un monde idéal, il y aurait un accord entre les trois parties, le CIO et les deux villes, qui ne ferait que des gagnants. Mais ces négociations ne pourront commencer qu'en juillet, après Lausanne », a reconnu M. Bach, qui tient toutefois à respecter son calendrier afin de ne pas froisser les membres du Comité olympique.

« Tout, ces dix-huit derniers mois, a été décidé par un tout petit groupe sans la moindre consultation, déplore un vétéran du CIO, jadis l'un de ses membres les plus puissants. C'est l'un des problèmes que la direction du CIO devra résoudre en cas de double attribution. Il lui sera répondu : "Voilà des concessions qui pourraient nous inciter à valider votre choix. Peut-être est-ce le moment d'élargir les pouvoirs de vos membres." » M. Bach a tenu à rassurer les membres du CIO en soulignant à plusieurs reprises que la décision finale leur appartiendrait, ajoutant : « Nous ne pouvons pas décider cela unilatéralement. »

Des discussions ont déjà eu lieu en avril, au Danemark, au cours desquelles Los Angeles a semblé disposée à accueillir les JO dans onze ans, au lieu de sept. Le maire de Los Angeles, Eric Garcetti, a récemment déclaré qu'accueillir les Jeux serait « une occasion de se réjouir », sans pour autant préciser de date.

Pour LA, « une occasion d'être utile »

Par un communiqué, publié mercredi 7 juin, le chef de file de la candidature californienne, Casey Wasserman, a donné encore plus de crédit à cette stratégie, paraissant même « concéder les JO 2024 à Paris », comme l'a hâtivement titré le site spécialisé Inside the Games. « Los Angeles est la ville hôte idéale pour accueillir les Jeux de 2024 et être partenaire du mouvement olympique, a rapidement rectifié Jeff Millman, le directeur de la communication de la candidature américaine. Elle ne concède rien dans la course pour les Jeux de 2024. »

Le texte de Casey Wasserman, titré « Une occasion d'être utile », apparaît pourtant comme une perche tendue au CIO. « Pour être franc, dans LA 2024, il n'a jamais été question uniquement de LA ou uniquement de 2024. (...) Quand la question de la double désignation a été soulevée pour la première fois, nous n'avons jamais dit "LA en premier" ou "C'est maintenant ou jamais pour LA", ce qui ressemble à un ultimatum. Nous aurions pu employer cette stratégie, mais nous ne l'avons pas fait car nous pensions présomptueux de dire au CIO ce qu'il devait faire et comment penser. Nous sommes de meilleurs partenaires que cela. »

Une allusion à la position intransigeante de Paris et de son chef de file, Tony Estanguet, qui assure que c'est « maintenant ou jamais » et que 2028 n'est pas une option envisageable, en raison notamment de la construction du village olympique, qui ne pourrait attendre quatre années supplémentaires.

« Partie de poker menteur »

« On est en phase de négociations, c'est une partie de poker menteur, juge Armand de Rendinger, journaliste indépendant spécialiste de l'olympisme et auteur de La Cuisine olympique. Quand la France se pique aux Jeux (Temporis, 2016). Or le CIO peut plus difficilement négocier avec un Etat, comme celui qui est derrière la candidature de Paris, qu'avec des intérêts privés, tels ceux qui soutiennent celle de Los Angeles. »

La négociation consiste à obtenir, pour celui qui ne se verra pas attribuer les JO 2024, le plus d'avantages possible pour 2028. Une course dans laquelle est déjà entrée Los Angeles, au risque de sembler se désintéresser des Jeux de 2024. « Les JO de 2024 auront une plus grande valeur symbolique et politique – c'est l'approche européenne – mais en termes économiques, pour la ville organisatrice, 2028 sera une meilleure affaire », anticipe Armand de Rendinger.

Le maire de Los Angeles a déjà insisté sur la nécessité pour ses plus jeunes administrés d'avoir accès à des équipements sportifs, au financement desquels le CIO pourrait contribuer. Ce qui permettrait à la mégapole californienne d'organiser ses JO à moindres frais, comme en 1984. Mais M. Bach a refusé vendredi d'évoquer clairement de possibles compensations pour la ville qui accueillera les Jeux en 2028 : « Je ne pense pas que vous ayez besoin de récompenser quelqu'un à qui vous offrez un cadeau. »

Yann Bouchez et Clément Guillou

LES ECHOS – 13/06/2017

3 Actus franciliennes

75 PARIS

RÉUNION SUR LE PORTAGE SALARIAL POUR CRÉER UNE ENTREPRISE

Lundi 19 juin, de 15h30 à 17h30, la Cité des métiers propose une réunion sur le portage salarial. L'intervenant expliquera les principes de cette solution pour créer une entreprise tout en gardant une activité salariée. La réunion aura lieu à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Beaubourg (Paris IV). L'accès est gratuit sur inscription par mail : [ateliers.emploi\[at\]bpi.fr](mailto:ateliers.emploi[at]bpi.fr). Plus d'informations sur : <https://goo.gl/puRdws>

92 HAUTS-DE-SEINE

DÉMONSTRATIONS DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LE POINT DE VENTE

Mardi 20 juin, de 18h30 à 20h, à l'Espace Vasarely (Antony), la CCI des Hauts-de-Seine organise une session de présentation de solutions numériques dans le cadre du «Mois du numérique by Les Digiteurs». Les participants présenteront leurs applications qui concernent par exemple le *geofencing* pour animer le point de vente, le paiement sans contact, l'expérience client (magasin connecté, impact de l'étiquette électronique). Information et inscription sur : <https://goo.gl/0BbWla>

93 SEINE-SAINT-DENIS

ATELIER SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT

Un atelier de formation sur la recherche de financement pour le démarrage d'une activité aura lieu à la Maison de l'Initiative et de l'Emploi Local (MIEL) de Saint-Denis. Durant deux journées (20 et 21 juin, de 9h à 17h30), les participants - créateur, repreneur, ou dirigeant de TPE / PME - s'informeront sur les clefs d'un business plan réussi et sur les aides financières disponibles. L'inscription payante est obligatoire. Plus d'informations sur : lamiel.org

94 VAL-DE-MARNE

SALON J'ENTREPRENDS EN VAL-DE-MARNE !

Jeudi 15 juin à partir de 13h, la Cité des métiers du Val-de-Marne accueille le salon « J'entreprends en Val-de-Marne ! ». Il concerne les projets de création d'entreprise ou d'association, et la reprise d'activité. Le programme prévoit des ateliers, des conférences, des conseils individualisés, des témoignages d'entrepreneurs... L'inscription (en ligne) aux ateliers et conférences est gratuite mais obligatoire. Information et inscription sur : <https://goo.gl/vtwvRO>

::: ECONOMIE

L'OPINION – 12/06/2017

4 Antoine Foucher, le directeur de cabinet de la ministre du Travail

Muriel Pénicaud, a les coudées franches



Antoine Foucher, le directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, en première ligne.

La victoire attendue de La République en marche aux législatives va peser sur les discussions autour de la réforme du Travail. Et donner plus de latitude au gouvernement

Cet ancien du Medef commence ce lundi les consultations avec les partenaires sociaux pour parler des accords d'entreprise et des branches.

C'est une première, les journalistes ont reçu un agenda de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, mais aussi de son directeur de cabinet, Antoine Foucher. C'est dire l'importance de cet homme de l'ombre qui reçoit les partenaires sociaux toute la semaine dans le cadre des consultations pour la loi Travail. Ce lundi, le bal des discussions s'ouvre avec la CFTC, FO et le Medef... Mardi, ce sera au tour de la CGT, jeudi de la CFDT, etc. Antoine Foucher les rencontrera sans sa ministre, signe aussi que les échanges vont rentrer dans la technique, dans le dur.

Hiérarchie des normes. Au menu : l'articulation entre les accords de branche et les accords d'entreprise. Ce sujet qui a fait tant débat lors de la loi El Khomri en 2016 — c'était le fameux article 2, sur l'inversion de la hiérarchie des normes — est de nouveau un des points clefs de la réforme du travail qu'entend porter Emmanuel Macron. Il est probable sur ce point que certaines garanties soient données à la primauté de l'accord de branche, pour satisfaire Force Ouvrière mais aussi la CPME, qui ne veulent pas que l'ensemble des négociations aient lieu au niveau de l'entreprise.

Avec les scores du premier tour des législatives, et l'importante majorité qui se dessine à l'Assemblée nationale, Antoine Foucher sera d'autant plus à l'aise pour présenter ses vues aux partenaires sociaux. La rédaction des ordonnances promet d'être plus facile que prévu. L'ancien directeur du Medef, passé par les relations sociales de Schneider pourra en effet s'appuyer sur la légitimité de la démocratie politique.

Fanny Guinochet

LE PARISIEN – 13/06/2017

5 Comment faire évoluer le télétravail ?



Le rapport remis au gouvernement préconise qu'un avenant au contrat de travail soit systématique pour les salariés en télétravail.

Patronat et syndicats souhaitent encadrer les règles qui régissent le travail à domicile des salariés.

Une fois n'est pas coutume, les trois organisations patronales et les cinq confédérations de salariés sont sur la même ligne. Depuis quelques jours, et alors que la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a entamé lundi une série de rencontres avec les partenaires sociaux sur la future réforme du travail, celle-ci a sur son bureau un rapport qui fait consensus. Son but : «Clarifier les règles juridiques applicables au télétravail».

Le problème posé par le télétravail informel. Premier urgence, selon ce rapport : réduire le «télétravail informel», c'est-à-dire lorsque le fait de travailler à domicile n'est pas mentionné dans un avenant au contrat de travail. «Le taux de télétravailleur varie de 2 à 6 % avec avenant, mais il est probablement de l'ordre de 16 à 20 % pour le télétravail informel», selon le rapport. «Le risque, c'est qu'en cas de conflit ou d'accident, rien ne prouve que le salarié était en train de travailler. On recommande de définir le cadre du télétravail par des accords de branche ou d'entreprise», avance Mohammed Oussedik, le négociateur de la CGT, joint par téléphone.

L'organisation du temps de travail. C'est l'un des sujets sensibles. «En économisant le temps de trajet, on peut envisager des plages horaires élargies, mais il faut instaurer des périodes dans la journée où le salarié est joignable, et d'autres où il ne l'est pas», juge Jean-François Foucard, négociateur de la CFE-CGE. Un aspect «qui ne peut être négocié que dans l'entreprise, voire dans le service», ajoute Mohammed Oussedik. Pour les deux syndicalistes, le nombre de jours en télétravail doit être fixé afin de préserver l'organisation collective.

La réversibilité du système. «Il serait utile de prévoir une durée déterminée pour le télétravail», préconise le rapport, afin d'établir un bilan pour connaître l'envie du salarié et de l'employeur de continuer.

Les accidents du travail. Le cas des accidents de travail est lui dans un vide juridique. Les partenaires sociaux souhaitent étendre la loi actuelle pour prendre en compte le domicile des salariés et l'éventuel trajet jusqu'à un lieu de coworking. En revanche, «il faut restreindre les normes de sécurité», juge Jean-François Foucard. Actuellement, un logement est censé remplir les mêmes conditions qu'une entreprise. «A priori, ce n'est pas la peine d'avoir une rampe pour les handicapés...», illustre le syndicaliste de la CFE-CGE. Pour Pierre Beretti, le représentant du Medef, «les entreprises peuvent financer de l'équipement à installer au domicile du salarié, comme une chaise». Reste désormais à savoir ce que le gouvernement fera de ces recommandations.

Rémi Baldy

LE FIGARO – 12/06/2017

6 Quand le fisc retire aux entreprises une partie du bénéfice de leur CICE



INFO LE FIGARO - Les redressements opérés sur les prix de transfert de sociétés françaises ont des conséquences « significatives », déplorent des fiscalistes.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), créé par François Hollande fin 2012 pour baisser le coût du travail, vise officiellement à redonner de la compétitivité aux entreprises. Or certains inspecteurs des impôts tatillons retirent une partie de son bénéfice aux entreprises qui le perçoivent. Le problème, selon eux? L'utilisation du CICE dans la détermination des prix de transfert, c'est-à-dire des factures adressées par une société aux autres entités du même groupe à l'étranger au titre des biens ou services qu'elle leur fournit.

Cette analyse n'est aucunement une surprise, les prix de transfert, question fiscale sous haute surveillance, étant scrutés de très près par l'administration, qui veille à ce que la filiale française d'un groupe ne casse pas artificiellement ses prix. Et ce, pour réduire ses bénéfices taxables dans l'Hexagone et donc les recettes de l'État, tout en gonflant les résultats de l'entité hors de nos frontières.

«Suivant une approche économique, l'entreprise additionne ses coûts de fabrication et en déduit le CICE, ce qui fait que la base du prix de transfert en est diminué», explique Éric Lesprit, avocat associé au cabinet Taj.

Las, toutes les entreprises qui agissent ainsi peuvent potentiellement être inquiétées. Car certains services de contrôle adoptent une autre logique, purement fiscale cette fois. Ils estiment que le CICE est une subvention d'État et qu'à ce titre il ne peut pas venir directement en déduction des coûts de fabrication. Bref, ces contrôleurs du fisc quelque peu zélés ne veulent pas voir les prix de transfert fortement diminués par le CICE. Le crédit d'impôt recherche (CIR) a d'ailleurs parfois été traité de la même manière.

Certes, le CICE est, à proprement parler, un avantage fiscal qui vient diminuer l'impôt sur les sociétés, et non les charges. Mais son objectif économique est bien d'abaisser le coût du travail des entreprises. «Il équivaut à une baisse de leurs cotisations sociales», précise d'ailleurs le site officiel service-public.fr. Son taux est pour cela calculé en fonction de la masse salariale. Plus précisément, il s'élève cette année à 7 % des salaires jusqu'à 2,5 smics (et 6 % les années précédentes). «Cette approche de certains services de contrôle vient réduire l'intérêt du CICE et crée un risque juridique pour l'entreprise, regrette Éric Lesprit. Et ce, alors même que certaines jurisprudences démontrent que cette position n'est pas validée par le juge.»

Quand l'administration fiscale redresse tout de même l'impôt d'une société sur ce motif, «l'impact pour l'entreprise concernée est assez important», prévient l'avocat. Il peut même être «significatif», glisse un autre professionnel du droit fiscal des affaires. Il faut savoir que, de façon générale, «le contrôle des prix de transfert est à l'origine des plus importants rehaussements (d'impôt) notifiés aux entreprises», rappelle Jean-Yves Mercier dans son ouvrage *Les Impôts en France*. Une chose est sûre: la transformation du CICE en baisse pérenne et à due concurrence de cotisations patronales, promise pour 2018, supprimera ce risque juridique pour les entreprises.

Guillaume Guichard

LE FIGARO – 12/06/2017

7 Le CICE voué à disparaître en 2018



Emmanuel Macron avait promis de «simplifier et stabiliser» le système actuel en le supprimant pour le remplacer par une exonération pérenne de cotisations patronales. Une bascule qui pourrait ne pas profiter à toutes les entreprises.

Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron a été très clair sur ce qu'il ferait, une fois élu, du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Le président a promis de «simplifier et stabiliser» le système actuel pour les entreprises en le supprimant pour le remplacer par une exonération pérenne de cotisations patronales - de 6 points pour les salaires compris entre 1,5 et 2,5 smics, puis progressive de 6 à 10 points pour les rémunérations situées entre 1,5 et 1 smic. Une bascule simple sur le papier mais qui se complique un peu quand on rentre dans les détails car les entreprises concernées par le CICE ne le seront pas toutes par la baisse des charges. En

effet, supprimer un crédit d'impôt et alléger le taux de cotisation d'une entreprise augmente mécaniquement son résultat d'exploitation, donc l'impôt sur les sociétés qu'elle doit acquitter. Bref, l'opération officiellement indolore pour les entreprises ne sera pas neutre et fera, comme toujours, des gagnants et des perdants...

Les modalités de cette transformation, qui figureront dans les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2018, seront donc scrutées à la loupe par les entreprises. Et ce d'autant que le patronat a bien compris que cette transformation du CICE en baisse de cotisation sociale pourrait se traduire par un gain budgétaire - que les économistes évaluent entre 3 et 4 milliards d'euros - pour les caisses de l'État. Le Medef a d'ailleurs déjà prévenu l'exécutif qu'il serait particulièrement vigilant sur ce point. «Nous sommes en train de regarder tout ça», dit-on laconiquement à Bercy.

Double CICE en 2018

Si le ministère de l'Économie a bien conscience de l'enjeu de compétitivité que l'opération représente pour les entreprises, il a également en tête un autre sujet tout aussi important: celui de la situation des caisses de l'État. Car un problème se pose pour l'année de transition: en tenant compte de la hausse de son taux à 7 % (du coût du travail) cette année, le coût du CICE sera de 24 milliards d'euros en 2018, selon le rapport de septembre 2016 du comité d'évaluation mené par France Stratégie.

Si l'on part du principe que, comme le prévoit Emmanuel Macron, les salaires de 2018 ne donneront plus droit au CICE mais feront l'objet d'une baisse de cotisations sociales d'environ 25 milliards d'euros, Bercy enregistrera en 2018 à la fois une baisse de 25 milliards des recettes des administrations de Sécurité sociale et une dépense publique, sous la forme de ristourne d'impôt sur les sociétés, de 24 milliards au titre du CICE sur les salaires de 2017 et des années précédentes. Soit le coût de deux CICE en un an, redoutable quand on est dans le rouge depuis quarante ans et sous le coup d'une procédure pour déficit excessif de la part de la Commission européenne. L'argent, il faudra donc le trouver. Et l'impact sur les finances publiques, il faudra aller le discuter, voire le négocier, à Bruxelles...

Marie Visot

LES ECHOS – 13/06/2017

8 Matignon lance l'élaboration du difficile budget 2018



Il va d'abord falloir trouver 4 ou 5 milliards d'euros pour maintenir le déficit à 3 % en 2017, alors qu'il menace de déraiper à 3,2 %.

Le chef du gouvernement a envoyé les lettres de cadrage aux ministres. L'exécutif veut revoir sa méthode avec la mise en place d'un plan sur cinq ans.

La moralisation de la vie publique et la réforme du droit du travail ne sont pas les seules urgences du gouvernement. Matignon vient de lancer l'élaboration de l'épineux budget 2018, avec l'envoi la semaine dernière à tous les ministres de lettres de cadrage.

Aucun chiffre pour le moment à l'horizon - ils commenceront à venir mi-juillet - mais un discours de la méthode censé apporter « des innovations fortes à la procédure budgétaire », selon une source à Bercy. « Il s'agit de responsabiliser les administrations publiques afin que celles-ci ne soient plus évaluées seulement sur leur capacité à obtenir des crédits mais aussi sur leurs capacités à faire

des économies », indique-t-on à Matignon. En clair, mettre les ministres devant leurs responsabilités pour tenir l'objectif d'un déficit public sous les 3 % du PIB, qui apparaît loin d'être gagné l'an prochain comme cette année.

Le nouveau gouvernement n'est pas le premier à vouloir revoir de fond en comble la manière d'élaborer les budgets. « Nous voulons rompre avec le modèle d'arbitrages séquentiels et partiels qui prévaut : en gros, la direction du budget propose des mesures d'économies aux différents ministères, et chaque mesure est âprement négociée au niveau des cabinets, puis des ministres et même à Matignon. Cela pénalise la cohérence du projet », souligne un expert des finances publiques. Une machine à produire des conflits, qu'Emmanuel Macron connaît parfaitement pour l'avoir vécu durant l'ère Hollande.

L'idée est d'adopter un « modèle qui prévaut dans des pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou la Suède : on fixe d'abord les priorités du quinquennat, et chaque ministre est responsable pour les mettre en oeuvre », explique une source gouvernementale. Emmanuel Macron l'avait théorisé durant la campagne : « Je fixerai l'effort budgétaire en début de période, en définissant des priorités, et chaque ministre devra les décliner en rendant des comptes », avait-il expliqué aux « Echos » le 24 février.

Le report de dépenses désormais mal vu

Concrètement, le gouvernement entend présenter à la rentrée un plan pluriannuel sur cinq ans, qui doit donner les grandes lignes des trajectoires budgétaires et de prélèvements obligatoires. Un plan pour le quinquennat, quand les gouvernements avaient pris l'habitude depuis quelques années de réviser régulièrement des prévisions sur trois ans. L'idée est de donner de la visibilité aux partenaires européens et aux investisseurs, mais aussi aux ministres qui auront ainsi leurs feuilles de route. C'est aussi en fonction de ce document que sera élaboré le budget 2018 qui doit être voté à l'automne.

La tâche s'annonce difficile. Il va d'abord falloir trouver 4 ou 5 milliards d'euros pour maintenir le déficit à 3 % en 2017, alors qu'il menace de dérapier à 3,2 % (« Les Echos » du 6 juin).

L'exercice 2018 ne sera pas plus simple. La Cour des comptes a fustigé il y a quinze jours l'héritage laissé par le gouvernement Hollande (reports de charge, hausse du traitement des fonctionnaires) qui va peser plus fort encore l'an prochain. Pour alléger les contraintes, le précédent exécutif avait recouru massivement au report de dépenses. Une option désormais mal vue : « Il faut sortir de cette logique du gel qui fait perdre du sens à la programmation budgétaire », indique une source gouvernementale.

Renaud Honoré

LE FIGARO – 13/06/2017

9 L'économie française crée des emplois depuis dix trimestres



L'institut des statistiques confirme une nouvelle hausse des créations d'emplois au premier trimestre 2017, notamment grâce au dynamisme des services. Sur un an 284.100 postes ont été créés, soit une hausse de 1,2%.

L'économie française a connu un dixième trimestre consécutif de création nette d'emplois salariés, avec 89.700 nouveaux postes. Cela représente une augmentation de 0,4% au 1er trimestre. Sur un an, l'emploi a augmenté de 284.100 postes (+1,2%), pour atteindre 24,93 millions de postes. Les effectifs atteignent ainsi leur plus haut niveau depuis 2010, année où l'indicateur a commencé

à être mesuré. Cette évolution est en partie due au dynamisme des services, selon des données définitives publiées mardi par l'Insee.

Ces chiffres définitifs ne peuvent pas être comparés avec l'estimation provisoire publiée à la mi-mai. De fait, l'indicateur de l'Institut national de la statistique a entre temps changé de champ. L'Insee publiait jusque-là les chiffres de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles. L'indicateur a été étendu à l'ensemble des salariés (agricoles et services non marchands compris) et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Dans le détail, si l'on prend le champ le plus proche de l'indicateur précédent - industrie, construction, tertiaire marchand et intérim -, l'emploi a finalement augmenté de 75.700 personnes au premier trimestre. Pour rappel, l'Insee n'avait recensé que 49.400 postes supplémentaires dans ses chiffres provisoires. De janvier à mars, les services marchands (+54.600 hors intérim, +0,5%) et non marchands (+13.100, +0,2%), ainsi que l'intérim (+17.000, +2,5%) ont vu leurs effectifs croître.

Net rebond pour la construction

Les services marchands, principale locomotive de l'emploi privé, sont en progression constante depuis mi-2013. Quant à l'intérim, avec 687.600 salariés, il flirte désormais avec son record de 691.200 atteint début 2007. Les services et l'intérim font plus que compenser les nouvelles destructions de postes dans l'industrie (-5.200), dont l'érosion des effectifs se poursuit. Les usines ont perdu près d'un million de postes depuis début 2001.

Quant à la construction, qui a détruit près de 200.000 postes depuis fin 2008 et qui n'avait plus connu de trimestre positif depuis début 2012, elle a connu un net rebond au premier trimestre (+9.300, +0,7%). Les effectifs salariés agricoles ont, eux, augmenté de 800 personnes (+0,3%) sur le trimestre. Les tendances sont identiques sur l'année, avec une forte progression de l'emploi tertiaire marchand (+153.700, +1,4%) et non marchand (+50.500, +0,6%), agricole (+4.900, +1,6%), de la construction (+1.700, +0,1%) et de l'intérim (+93.000, +15,6%), et une baisse dans l'industrie (-19.700, -0,2%).

::: ENTREPRISES

LE PARISIEN – 13/06/2017

10 Activités de Lafarge en Syrie : le parquet de Paris ouvre une information judiciaire



Le cimentier franco-suisse est mis en cause pour avoir indirectement donné de l'argent à des groupes armés.

L'enquête sur le cimentier franco-suisse LafargeHolcim, mis en cause pour avoir indirectement financé des groupes armés en Syrie, a été confiée à trois juges d'instruction, a-t-on appris mardi auprès du parquet de Paris. Cette information judiciaire, ouverte le 9 juin, vise notamment les chefs de «financement d'entreprise terroriste» et de «mise en danger de la vie d'autrui», a précisé le parquet.

France Inter affirme que l'enquête a été confiée à deux juges d'instruction du pôle financier et à un magistrat instructeur du pôle anti-terroriste, respectivement Charlotte Bilger, Renaud Van

Ruymbeke et David De Pas. Les trois juges devront déterminer les liens qu'a pu entretenir le géant du ciment avec plusieurs groupes en Syrie, dont l'organisation djihadiste Etat islamique (EI ou Daech), pour continuer à faire fonctionner la cimenterie de Jalabiya, dans le nord du pays, malgré la guerre civile. Daech s'était finalement emparé du site en septembre 2014.

Le groupe LafargeHolcim fait l'objet de plusieurs plaintes déposées à l'automne par le ministère français de l'Économie, mais aussi par des ONG comme Sherpa, qui s'était appuyée sur des témoignages d'anciens employés de l'usine. Dans une enquête de juin 2016, «Le Monde» avait mis en lumière ces témoignages pour révéler de «troubles arrangements», alors que Daech gagnait du terrain et devenait incontournable dans la zone.

Le cimentier français Lafarge, qui a fusionné en 2015 avec le groupe suisse Holcim, a admis début mars avoir «indirectement» financé en 2013 et 2014 des groupes armés en Syrie pour maintenir en activité sa cimenterie. Eric Olsen, le patron du cimentier suisse LafargeHolcim, a annoncé en avril qu'il allait quitter ses fonctions en juillet pour tenter de désamorcer le dossier syrien.

LA TRIBUNE – 13/06/2017

11 SFR : la réduction des effectifs va s'accélérer



L'objectif pour SFR est de "passer sous la barre des 10.000 au niveau du groupe" avant la fin de l'année, a souligné le syndicat national des télécoms CFE-CGC.

La suppression de 4.000 à 5.000 postes dans le pôle télécoms de SFR annoncée l'été dernier va s'accélérer à partir de début juillet avec la mise en oeuvre effective du plan de départs volontaires, d'après l'AFP.

Elle se fera rapidement.. La suppression de 4.000 à 5.000 postes dans le pôle télécoms de SFR, soit un tiers des effectifs, annoncée l'été dernier va aller plus vite à partir de début juillet avec la mise en oeuvre effective du plan de départs volontaires, a appris lundi l'AFP de sources concordantes.

Le projet d'accord encadrant les mesures d'accompagnement de ces départs volontaires - environ 3.300 postes ciblés - a été signé entre la fin mai et le 6 juin par les syndicats Unsa, CFDT et CFE-CGC, a-t-on appris de sources syndicales et auprès de la direction. La CGT n'est pas signataire. Le texte, négocié depuis mars, doit encore être validé par l'administration du travail (Direccte) des territoires impactés, puis, à partir de début juillet, les salariés de l'opérateur télécoms pourront s'inscrire dans ce plan, jusqu'au 30 novembre.

Parmi les 3.300 postes ciblés, figurent quelque 600 salariés de SFR Service Client (1.500 salariés), une société qui doit être cédée d'ici la fin de l'année au groupe marocain Intelcia (centres d'appel), racheté fin 2016 par Altice, la maison-mère de SFR. Ces suppressions de postes s'ajoutent au millier d'emplois déjà supprimés chez SFR Distribution depuis l'automne dernier, également via un plan de départs volontaires. En annonçant ces réductions d'effectifs en juillet 2016, l'opérateur télécoms, racheté en 2014 par Numericable (Altice), avait évoqué un calendrier s'étalant jusqu'à mi-2019. Finalement, tout sera beaucoup plus rapide.

"Passer sous la barre des 10.000"

L'objectif pour SFR est de "passer sous la barre des 10.000 au niveau du groupe" avant la fin de l'année, a souligné le syndicat national des télécoms CFE-CGC. Cette baisse drastique des effectifs fait craindre à l'Unsa une "année 2018 très compliquée". "Nous avons une forte inquiétude pour la charge de travail de ceux qui restent dans le groupe", a souligné l'un des représentants de

l'Unsa. Car la "nouvelle organisation" est "conditionnée à la mise en place de nouveaux outils qui ne sont pas encore là".

Les mesures d'accompagnement prévoient notamment une indemnité de deux à trois mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 20 ans, ainsi qu'un congé de reclassement jusqu'à 20 mois, avec une possibilité de retour dans l'entreprise moyennant le remboursement de l'indemnité de départ. Anticipant le plan, quelque 1.200 salariés dont le poste est ciblé ont déjà suspendu leur contrat de travail dans le cadre d'une "mobilité sécurisée" entre février et juin. Leur départ pourra être validé à partir de début juillet, ou ils pourront revenir, a précisé l'Unsa.

LE FIGARO – 13/06/2017

12 Lagardère va mettre en vente le siège d'Europe 1



INFO LE FIGARO - Les locaux de RTL qui va quitter la rue Bayard sont aussi sur le marché.

Le déménagement d'Europe 1 est programmé depuis longtemps. C'est mi-2018 que la radio phare du groupe Lagardère va quitter ses locaux historiques du 26 bis, rue François-1er dans le VIII^e arrondissement à Paris. Elle s'installera dans le XV^e arrondissement quai André-Citroën dans l'ancien siège de Canal +.

Mais, sans attendre ce mouvement, Lagardère, qui est propriétaire de l'immeuble du VIII^e arrondissement, planche sur sa reconversion. Selon nos informations, il va mettre en vente cet ensemble immobilier haussmannien de 11.000 m² composé notamment de quatre hôtels particuliers réunis. Il en escompte un prix record: entre 280 et 300 millions d'euros, soit plus de 27.000 €/m². Lagardère a une botte secrète sur ce dossier: il a déposé et obtenu - récemment - un permis de construire pour ce bâtiment. Ceux qui l'achèteront auront donc le droit de recréer dans cet immeuble 7 500 m² de surfaces de bureaux et surtout 1 500 m² de commerces. Or, à cet endroit, à deux pas de l'avenue Montaigne qui est l'artère du luxe à Paris, les boutiques sont louées à des prix astronomiques par les grandes enseignes glamour.

«Avenue Montaigne, le loyer annuel peut atteindre 10.000 €/m², explique un spécialiste. Du coup, le m² peut se vendre 100.000 euros.» D'autant plus qu'il y a déjà des magasins de luxe rue François-1er, tout près du siège d'Europe 1: Balmain, Courrèges, John Lobb... Même si les prix ne grimpent pas aussi haut, ces bureaux, situés dans le Triangle d'or, ont également beaucoup de valeur et devraient se vendre plus de 15.000 €/m².

Transaction record

D'ailleurs, Lagardère a déjà été à deux doigts de vendre le siège d'Europe 1 il y a quelques mois. Selon nos informations, il était en négociations exclusives avec un fonds moyen-oriental qui avait fait une offre supérieure à 300 millions d'euros avant de se rétracter. Faute de finaliser l'opération, Lagardère a donc décidé de lancer un appel d'offres sur ce bâtiment. Selon plusieurs sources, LVMH serait intéressé par ce dossier.

Dans le quartier, une autre radio suit le même chemin. RTL qui était depuis des dizaines d'années au 22, rue Bayard dans le VIII^e arrondissement à Paris va s'installer d'ici à fin 2017 à Neuilly-sur-Seine. Et, selon nos informations, RTL Group qui possède la première radio de France a mis en vente cet ensemble immobilier d'à peu près 8 000 m². Une douzaine d'offres ont été remises mi-mai. Classiquement, certains veulent faire des bureaux. D'autres seraient prêts à en faire un hôtel de luxe. Les meilleures offres dépassent les 130 millions d'euros. RTL Group est en train de choisir l'acheteur avec qui il conclura l'affaire. Contactés lundi, Lagardère, d'une part, RTL Group, d'autre part, n'ont pas répondu au Figaro.

Ces deux dossiers illustrent l'attractivité des Champs-Élysées et des rues avoisinantes. Une récente transaction le confirme. Selon nos informations, la boutique Promod va céder la place à un magasin L'Occitane sur la plus belle avenue du monde. Une affaire très juteuse pour l'enseigne de prêt-à-porter: alors qu'elle n'est que locataire, elle a vendu à la chaîne de magasins de beauté son pas-de-porte pour la somme record d'environ 22 millions d'euros.

Jean-Yves Guérin

::: POLITIQUE

L'OPINION – 12/06/2017

13 Législatives: Macron plie le match



La République en marche accentue son avance de la présidentielle et pourrait disposer de plus de 400 députés dans une semaine. Mais à peine un électeur sur deux a voté, un record d'abstention

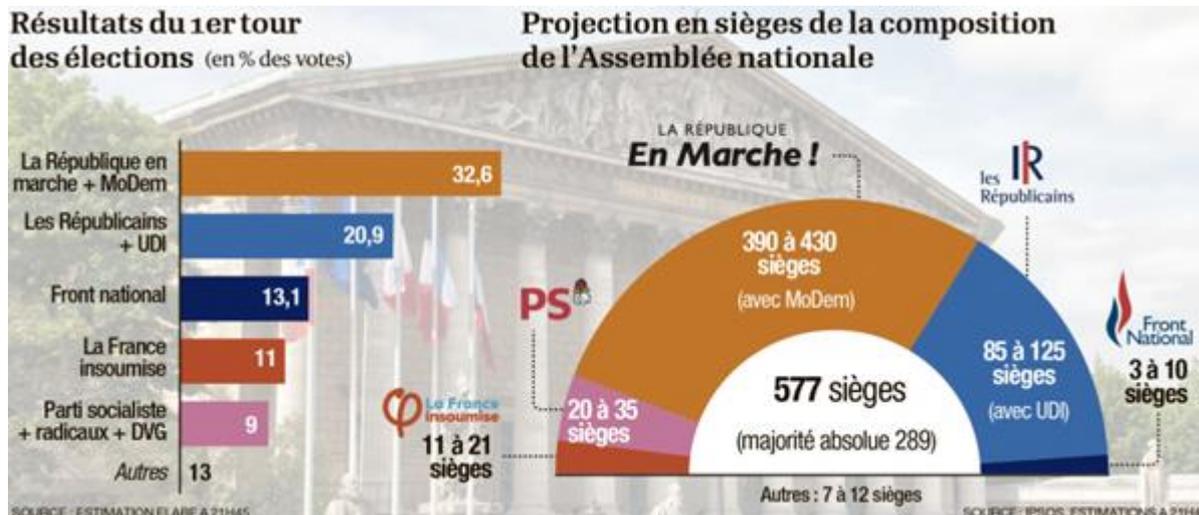
La dynamique créée par Emmanuel Macron lors de la présidentielle s'est confirmée dimanche soir, au premier tour des législatives : La République en marche recueille plus de 30 % des voix, selon les instituts de sondage. De quoi lui assurer bien plus que la majorité absolue dans une semaine, à l'issue du second tour. Un raz-de-marée est même prévisible.

« The winner takes it all ! » Gagnant de la présidentielle, Emmanuel Macron est en passe de rafler toute la mise aux législatives.

Selon les estimations, dimanche soir, son parti La République en marche (LREM), allié au MoDem de François Bayrou, arrive nettement en tête du premier tour, avec 29 % à 31 % (Harris interactive) voire 32 % (Ifop) ou même presque 33 % (Elabe, Ipsos) des suffrages exprimés. Il amplifie donc son score du 1er tour de la présidentielle, qui était de 24 %. Mieux, par la grâce du scrutin majoritaire, la perspective d'une très nette majorité se confirme : d'après les projections, les candidats macronistes, bien souvent inconnus, devraient emporter entre 390 et 450 sièges de députés selon Ipsos et Elabe, la majorité absolue se situant à 289 sièges.

Toutes les autres formations subissent le contre-coup. Avec 18 % à 21 % des voix, la droite est largement distancée même si elle stabilise son score par rapport à celui de François Fillon, le 23 avril (20 %). François Baroin, chef de file de LR pour ce scrutin, sauve les meubles avec 75 à 125 députés envisageables.

Le Front national non seulement ne peut plus se proclamer « premier parti de France » mais il rétrograde en troisième position, avec 13 % à 18 % des voix selon les instituts. Une contre-performance après la qualification de Marine Le Pen pour le second tour de la présidentielle avec 21,3 % des voix, qui devrait être plus nette encore en nombre de sièges : nouveau reflet de sa difficulté à rassembler au-delà de ses troupes, les projections accordaient 1 à 10 députés au FN. Le parti ne devrait donc pas pouvoir constituer un groupe, ce qui nécessite 15 députés selon le règlement de l'Assemblée nationale en vigueur.



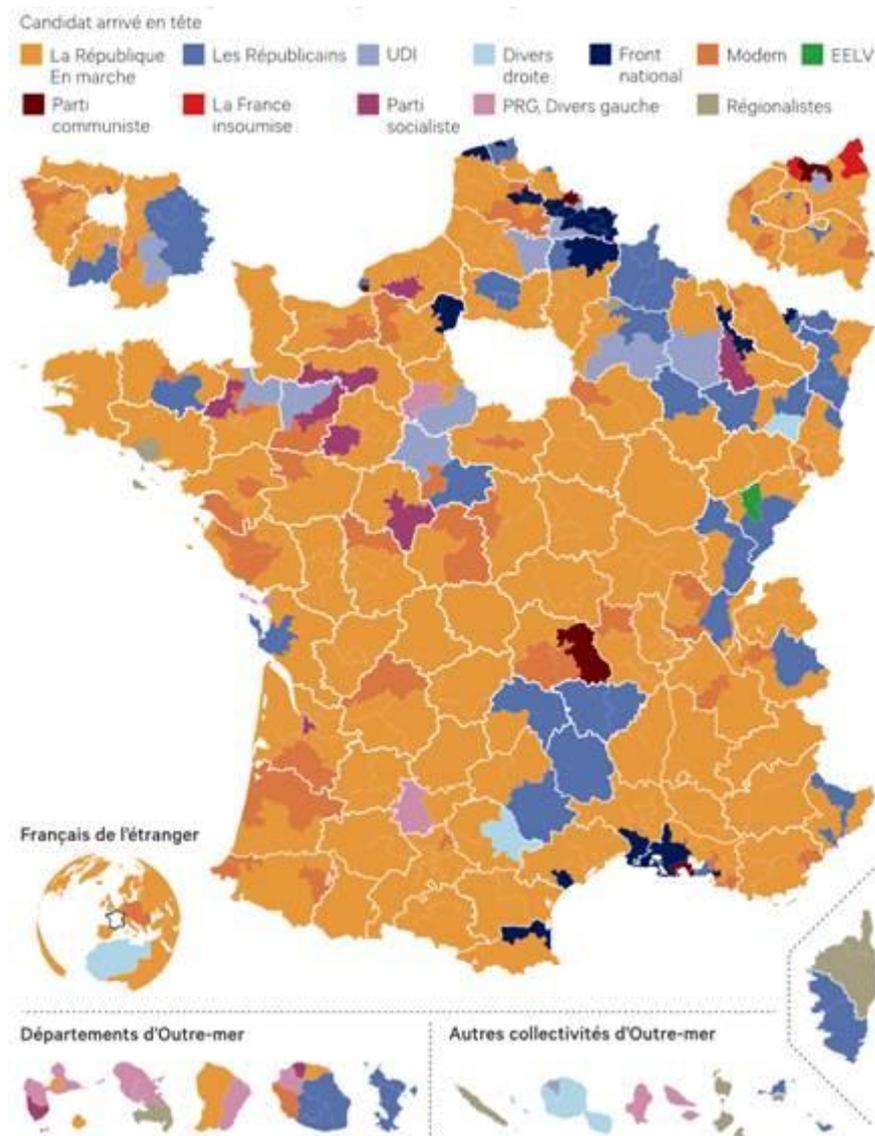
Evaporation. Mais la dégringolade la plus forte est pour La France insoumise, autour de 10 % à 13 % des bulletins. Cela signifie une évaporation d'environ 40 % de sa « part de marché » électorale – comme ne le dirait pas Jean-Luc Mélenchon – depuis ses 19,6 % de la présidentielle. Mais cela se traduirait seulement par 5 à 8 élus pour Ipsos (10 à 20 en ajoutant les communistes, selon Elabe).

Quant au Parti socialiste, il est stable dans la débâcle, avec un score comparable aux 6,4 % de Benoît Hamon (plus proche de 9 % avec ses alliés radicaux et divers gauche) mais seulement 20 à 40 élus.

L'éclat de la victoire de LREM est toutefois terni par la forte abstention puisqu'à peine un électeur sur deux s'est déplacé pour ce premier tour (48,7%), un plancher sous la Ve République. Ces vingt dernières années, le taux de participation aux législatives n'a cessé de reculer. Il était de 67,9 % en 1997 et la baisse s'est renforcée depuis l'adoption du quinquennat, qui fait depuis 2002 des législatives une élection « annexe » de la présidentielle. De 1958 à 1986, à l'exception de 1981, il tournait autour de 80 %. Une autre époque.

Olivier Auguste

14 Législatives : Macron face aux pièges d'une victoire écrasante



Après une abstention record dimanche, le mouvement du chef de l'Etat doit continuer à mobiliser ses candidats en vue du second tour des législatives. Devant le faible nombre de sièges anticipé pour les autres partis, la question de l'introduction d'une dose de proportionnelle est revenue en force.

Trop ? Il y a encore deux mois, avant le premier tour de la présidentielle, beaucoup se demandaient avec quelle majorité gouvernerait Emmanuel Macron en cas d'accession à l'Elysée. L'argument de la « majorité introuvable » était largement mis en avant par ses concurrents, dans l'espoir d'inverser la tendance avant le premier tour de l'élection présidentielle. A l'issue du premier tour des législatives, dimanche, cette crainte est balayée. Volatilisée même.

L'ampleur de la vague macroniste, qui promet entre 400 et 450 députés à La République En marche (LREM) est telle que la « domination hégémonique » évoquée vendredi dernier par François Baroin, le chef de file LR lors de ce scrutin, a de fortes chances de devenir une réalité. « Une majorité à plus de 400 députés, c'est certes du jamais-vu, mais une majorité renouvelée à 60 %, c'est aussi du jamais-vu », tempère le sénateur François Patriat, soutien d'Emmanuel Macron.

Les 529 candidats LREM et Modem ont tout emporté sur leur passage. Seule une poignée d'entre eux (15 selon le mouvement, 19 selon le ministère de l'Intérieur) ont été éliminés au premier tour et ne participeront pas au second dimanche prochain. Le PS a été laminé, le FN et La France insoumise ont vu leur score en net repli par rapport à celui de la présidentielle et n'auront pas de groupe à l'Assemblée, tandis que celui de LR devrait être divisé par deux au moins, voire

beaucoup plus. Après la présidentielle, la recomposition de la vie politique a connu une nouvelle, et spectaculaire, étape.

Eviter de démobiliser les électeurs, comme les candidats

Le niveau de l'abstention n'en a pas moins semé le trouble au sein d'En marche, laissant un petit goût amer à cette victoire écrasante. Les résultats sont là, mais ils se sont construits sur une participation historiquement faible. Pour le mouvement, il n'est pas question que l'abstention soit encore plus forte au second tour et ne vienne gâcher la fête annoncée. « La mobilisation doit se poursuivre, et même s'amplifier pour le second tour », a lancé dimanche soir Catherine Barbaroux, la présidente par intérim de LREM.

La direction du parti tente d'éviter de démobiliser les électeurs, comme les candidats. Avec des scores avoisinant souvent les 40 %, nombre d'entre eux pourraient être tentés de mettre un frein à leur campagne et attendre tranquillement l'issue du second tour. De ce fait, la direction du mouvement leur a demandé de rester très présents sur le terrain. « Je vais axer ma campagne de second tour dans les communes où le FN et l'abstention ont été forts », confie Matthieu Orphelin, candidat dans la première circonscription du Maine-et-Loire .

L'autre risque d'une telle victoire est celui d'une Assemblée nationale composée d'une part d'une majorité écrasante et silencieuse, composée à 95 % de néophytes qui devront prendre leurs marques, et d'autre part d'une opposition réduite au minimum, rendue presque inaudible. « Nous allons challenger le gouvernement, c'est le rôle des élus », a déclaré Laetitia Avia, candidate LREM en ballottage favorable dans la 8e circonscription de Paris . Mais nombre de nouveaux députés n'auraient jamais mis un pied au Palais-Bourbon sans leur adhésion au mouvement d'Emmanuel Macron, d'où une fidélité a priori forte au président de la République. « Nous sommes beaucoup à être là pour changer les choses. Nous ne serons pas des députés godillots, tout en assumant de porter la globalité du projet », résume à sa façon Matthieu Orphelin.

Proportionnelle : la réforme pourrait être lancée en 2018

Le fait majoritaire jouant à plein, l'ampleur de la victoire de LREM au premier tour a aussi remis sur le devant la question de la proportionnelle. Instaurer une dose de proportionnelle a été évoqué par Emmanuel Macron pendant la campagne, mais le candidat s'était bien gardé d'en préciser les modalités. « La dose de proportionnelle est un débat qui va s'ouvrir », a promis lundi matin Benjamin Griveaux, porte-parole de LREM. La réforme pourrait être lancée en 2018, selon une source gouvernementale évoquée par le site Francetvinfo.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/elections/republique-en-marche/030380405412-legislatives-macron-face-aux-pieges-dune-victoire-ecrasante-2093771.php>

Gregoire Poussielgue

LE FIGARO – 13/06/2017

15 Défaite, la droite replonge dans ses divisions



VIDÉO - Les résultats historiquement mauvais des élections législatives ravivent les divisions au sein de la droite.

Avis de tempête chez Les Républicains. Au lendemain de la contre-performance historique des candidats de la droite et du centre aux législatives, l'état-major du parti dissimule de moins en moins bien ses divisions internes. Au bureau politique, lundi à 11 heures, les tensions étaient palpables et la perspective de décrocher moins d'une centaine de sièges dimanche prochain n'arrangeait rien. Les cadres dirigeants de LR ayant répondu à l'invitation n'étaient pourtant pas si nombreux, une quarantaine tout au plus. «La plupart d'entre nous ont préféré rester sur le terrain pour préparer des seconds tours qui partout s'annoncent comme délicats», raconte un des participants. Pas si nombreux donc, mais encore trop pour s'épargner une crise de nerfs.

Au cœur de la bronca: Jean-Pierre Raffarin. L'ancien premier ministre était quasiment le seul représentant des «constructifs» ou des «Macron compatibles» à avoir répondu présent lundi matin. Pas de Christian Estrosi, qui se bat à Nice pour l'élection des candidats LR au second tour, pas de Thierry Solère retenu à Boulogne-Billancourt, ni de Fabienne Keller qui était, elle, à Strasbourg. Nathalie Kosciusko-Morizet poursuivait elle aussi sa campagne à Paris. C'est donc seul que le sénateur de la Vienne a accusé les assauts des membres du bureau politique qui ont cherché de manière de plus en plus appuyée, prise de parole après prise de parole, à pointer la responsabilité des «constructifs» dans la défaite de la droite aux législatives.

«A minima, on peut reconnaître que les prises de position de Jean-Pierre Raffarin, NKM ou Christian Estrosi depuis la présidentielle ont troublé nos électeurs et n'ont pas aidé nos candidats», estime un ancien sarkozyste qui participait à la réunion. Parmi les planteurs de banderilles, un cependant a particulièrement attiré l'attention de l'ancien premier ministre: Jean Leonetti. Le maire d'Antibes, qui ne brigait pas un nouveau mandat de député, le reconnaît pourtant volontiers: «Je fais partie de l'aile plutôt centriste des Républicains», explique l'ancien ministre radical, soutien d'Alain Juppé lors de la primaire.

Au bureau politique, Jean Leonetti a cependant affirmé que, «contrairement à ce que l'on entend beaucoup ces temps-ci, il n'y a pas les bons d'un côté et les mauvais de l'autre, les constructifs et les déconstructifs». «Emmanuel Macron a choisi Édouard Philippe comme premier ministre pour nous piéger, nous ne sommes pas obligés de nous y précipiter dedans», a-t-il ajouté en conseillant de «parler d'une vraie droite» pour le second tour. «La droite, c'est notre socle à tous», a encore souligné Leonetti.

«Présomption de confiance»

Se sentait-il particulièrement concerné par les mises en garde de son ami Jean Leonetti? Jean-Pierre Raffarin a souhaité s'expliquer, pour ne pas dire se défendre. Selon l'ancien premier ministre, Les Républicains ne feront pas l'économie d'un débat sur leur positionnement vis-à-vis de l'exécutif. «Il y a beaucoup de sujets qui se posent. Le premier ministre, le ministre de l'Économie, le ministre des Finances sont issus de nos rangs. On ne peut pas le négliger et faire comme si de rien n'était», a plaidé Raffarin. Parmi les sujets à venir, il y a bien sûr l'appui que la droite pourrait apporter à certaines réformes d'Emmanuel Macron, mais aussi la question du vote de confiance au gouvernement d'Édouard Philippe. Le matin, au micro de RTL, il avait défendu «la présomption de confiance» à l'égard de l'exécutif et souhaité une «majorité pluraliste» au gouvernement. Comprendre une majorité qui prendrait en compte les attentes au-delà des rangs d'En marche! et du MoDem. «On se donne dix-huit mois et puis au bout de dix-huit mois on verra ce que ça donne», avait-il expliqué. Plus allant encore, Thierry Solère ou Franck Riester ne cachent pas qu'ils pourraient voter la confiance.

Mais les explications que Jean-Pierre Raffarin a livrées au bureau politique n'ont pas convaincu. Dans la salle, la simple évocation des ministres LR d'Emmanuel Macron a suscité l'indignation. «Il faut les virer!», ont lancé certains participants. Les fermes rappels à l'ordre du secrétaire général du parti Bernard Accoyer sont tout juste parvenus à maintenir un semblant de calme. À ses côtés, Christian Jacob bouillonnait. «Ça va bien! Tu n'es pas concerné par l'élection donc faut se taire», a lancé le patron des députés au sénateur de la Vienne. «Je m'exprime sauf si vous ne m'autorisez pas à le faire. Si on ne peut plus débattre, je n'ai plus qu'à partir», a menacé Raffarin en se levant.

Pour un participant, l'affaire serait cependant beaucoup plus compliquée qu'une opposition entre tenants d'une droite dure et tenants d'une droite ouverte à Macron. «Les déclinaisons de toutes les nuances, d'un Jean-Pierre Raffarin à un Jean Leonetti en passant par Xavier Bertrand, Valérie Pécresse ou Christian Estrosi prouvent bien que cela n'est pas si simple», estime-t-on rue de

Vaugirard. «Quand j'ai obtenu un consensus sur la loi fin de vie, on peut dire que nous avons été constructifs, juge par exemple Jean Leonetti. Pareil quand nous avons voté sur les lois sécurité ou l'état d'urgence de François Hollande.» François Baroin lui-même rappelle à l'occasion qu'il lui est arrivé de s'opposer au gouvernement de Nicolas Sarkozy, par exemple au moment de la sortie de l'Otan, ou de soutenir François Hollande face au terrorisme.

D'autres, au contraire, estiment que les lignes ne sont plus conciliables chez Les Républicains. «Le vote de confiance au gouvernement va confirmer qu'au sein du groupe il existe deux sensibilités», explique un «constructif» qui imagine qu'un groupe d'une vingtaine de membres pourrait faire scission. «Aujourd'hui, tout le monde doit bien se tenir car personne ne veut être accusé d'être le diviseur avant le second tour des législatives. Mais on voit bien que les tensions sont énormes et que ce n'est plus tenable pour tout le monde», précise-t-il.

Pour concilier les positions des uns et des autres - au moins jusqu'à dimanche -, le comité de campagne qui s'est réuni avant le bureau politique a arrêté une position en mesure de plaire au plus grand nombre. Face au «séisme politique» que constituent à ses yeux les résultats de dimanche, Bernard Accoyer a rappelé que «la seule priorité jusqu'à dimanche est de soutenir nos candidats partout». Et dès le bureau politique terminé, les uns et les autres se sont exécutés. Jean-Pierre Raffarin, le premier, en allant soutenir lundi après-midi Nathalie Kosciusko-Morizet en grande difficulté dans la 2e circonscription de Paris.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/elections/legislatives/2017/06/12/38001-20170612ARTFIG00291-lendemain-de-scrutin-difficile-chez-les-republicains.php>

Jean-Baptiste Garat

LE FIGARO – 13/06/2017

16 François Baroin: «Il est évidemment préférable de rééquilibrer les pouvoirs»



INTERVIEW - Pour le maire de Troyes, chef de file des Républicains pour les législatives, «il est acquis que le président de la République et En marche ! auront la majorité absolue». Il appelle à la «mobilisation» pour «avoir une opposition suffisamment conséquente et qui jouera son rôle».

LE FIGARO. - La droite enregistre une défaite historique. Comment abordez-vous cet entre-deux-tours?

François BAROIN. - Il est acquis que le président de la République et En marche! auront la majorité absolue. C'est une vague. Elle peut être entre importante et très importante, comme on l'a vécu par le passé, en raison du scrutin majoritaire. Mais je pense qu'il est évidemment préférable de rééquilibrer les pouvoirs, d'avoir une opposition suffisamment conséquente et qui jouera son rôle. La question est de savoir comment marquer les différences qui existent entre En marche! et nous sur toute une série de sujets. Notamment sur le choc fiscal annoncé pour les retraités, les fonctionnaires, les indépendants, les agriculteurs. Les gens ne se rendent pas compte de l'impact de la hausse annoncée de la CSG sur le pouvoir d'achat et beaucoup risquent de se réveiller avec la gueule de bois. Certains électeurs de droite et du centre pensent que l'on partage à peu près les mêmes projets. Pas du tout! Il est encore temps de se mobiliser pour plus de 300 candidats

qualifiés pour le second tour et d'essayer d'emporter le plus de sièges possible à l'Assemblée nationale pour faire entendre cette voix.

Comment expliquez-vous que vous n'avez pas mobilisé votre électorat?

Nous sommes au lendemain d'une lourde défaite, c'est la première fois, je le rappelle, que notre candidat ne se qualifie pas pour le second tour de l'élection présidentielle. On savait qu'on avait le vent de face et que c'était une campagne très difficile. Est-ce qu'une correction est possible? Oui, à la condition d'un véritable sursaut. Je suis tout à fait conscient qu'une majorité d'électeurs a voulu donner sa chance au président de la République. Mais il faudra une opposition pour éclairer l'opinion publique sur les choix à venir et les enjeux des textes présentés. C'est ce combat-là qu'il faut porter entre les deux tours.

Xavier Bertrand parle de «partis politiques déconnectés». Êtes-vous d'accord?

Il est évident qu'il faudra tirer toute une série de leçons au lendemain du second tour des législatives. Il y aura naturellement beaucoup à dire puisque nous arrivons à la fin d'un cycle électoral. Je vous rappelle qu'il y a six mois nous avions des projections avec 400 ou 450 députés en notre faveur. Il s'est donc bien passé quelque chose! Mais le temps n'est pas encore venu d'exprimer publiquement les leçons que chacun en tire. Pour ma part, je me situe aux côtés de nos candidats qui sont d'une très grande qualité. 60 % d'entre eux se présentaient pour la première fois à une élection nationale. Ils n'avaient pas le projet de faire une carrière politique sur vingt ou vingt-cinq mais de servir leur pays en étant représentants de la nation. Et il faudra évidemment que cette génération prenne ses responsabilités, continue son engagement et s'accroche.

Bruno Retailleau décrit «un échec incontestable» des Républicains. La faute à qui?

Pardon, mais d'abord à Emmanuel Macron! Il a été élu et nous a donc battus.

Vous avez appelé dès dimanche au «sursaut». Comment y parvenir en cinq jours de campagne?

C'est un exercice difficile, et personne n'est dans le déni. C'est une prise de conscience qui doit venir de l'électorat de la droite et du centre, sinon il y aura une domination quasi absolue d'En marche! à l'Assemblée nationale. Soit les jeux sont faits et ils le seront pour cinq ans, soit il y a sursaut et l'opposition LR-UDI pourra créer dans la durée - et ça prendra du temps - une résonance avec l'opinion publique. Mais pour cela, il faut que les députés soient suffisamment nombreux pour se faire entendre. L'enjeu n'est pas mince.

Deux lignes se font entendre au sein des Républicains. Parviendrez-vous à les faire coexister?

Il y a toujours eu plusieurs lignes au sein de l'UMP comme au sein des Républicains. Ce débat se tiendra au lendemain du 18 juin et dans les prochains mois.

Ceux qui voteront la confiance au gouvernement se mettront-ils en dehors du parti?

Nos candidats qui seront élus députés le seront sur un projet clair. Nos parlementaires se positionneront naturellement vers ce qu'ils estiment juste pour le redressement du pays.

Laurent Wauquiez est-il le mieux placé pour prendre la tête du parti?

J'ai dit depuis très longtemps que je ne serai pas candidat à la tête du parti. En acceptant la mission qui m'a été demandée, j'ai pris mes responsabilités et mené cette campagne des législatives avec enthousiasme et passion au service de nos candidats, de notre projet et de nos valeurs. Nous devons poursuivre le travail d'explication de nos différences avec En marche!. La question du parti se posera après l'été. La semaine prochaine, le président et le gouvernement auront une majorité pour agir, ils feront le travail sur la base du mandat qui leur aura été confié par les Français. Et nos députés feront le leur dans le respect profond de nos institutions. Ce qui a toujours été le cas de la famille gaulliste.

Marion Mourgue

17 Législatives : ambiance d'enterrement au PS



Paris (VIIe), le 12 juin. Peu de socialistes se sont rendus rue de Solferino, au siège du parti, où un bureau national se réunissait dans la matinée.

Laminés au premier tour, les socialistes pourraient ne sauver, dimanche prochain, à l'issue du second tour, que 15 à 25 sièges de députés.

Et Solferino prit l'apparence d'un cimetière... Lundi matin, une vingtaine de socialistes se sont rendus au siège historique de leur parti en ruine pour participer à un sinistre bureau national au lendemain de leur terrible défaite. Ils sont peu nombreux à s'être infligé cette peine. « Comme on a beaucoup de candidats qualifiés au second tour, ils n'ont pas pu venir », grince Edouardo Rihan-Cypel, député sortant en Seine-et-Marne, balayé dès le premier tour.

Ancienne ministre de la Famille de François Hollande, Laurence Rossignol, elle, ne s'est pas dérobée. Au risque de laisser échapper sa colère. « Vous voulez quoi ? lâche-t-elle aux caméras qui la scrutent. Que je saute dans la Seine ? Que je me flagelle sur la place publique ? » Ils sont KO debout. « Un parti politique, c'est comme un être humain, poursuit-elle. Il y a un temps de deuil, un temps de métabolisation et un temps de rebond. » Mais, pour le rebond, il faudra encore attendre...

« C'était extrêmement joyeux ! Rarement un BN avait été aussi festif », raille un cadre. Faire contre mauvaise fortune électorale bon cœur, et manier l'ironie pour ne pas sombrer dans la déprime. Car l'avenir est des plus incertains pour les membres de cette famille en voie de décomposition, où il est impossible de se mettre d'accord, ne serait-ce que sur l'analyse. Les uns imputent la responsabilité aux frondeurs... qui rejettent eux-mêmes la faute sur les frondés. « On avait tout, tout ! Hollande nous a tout fait perdre, tonne Gérard Filoche. Pendant cinq ans, Hollande a trahi la gauche. Et quand on fait une politique de droite, on perd comme on vient de perdre ! » Quid de Manuel Valls, l'ancien Premier ministre, qualifié en tête dans sa circonscription d'Evry (Essonne) ? « Je le regrette ! », tempête Filoche. Ambiance...

Sauver ce qui peut encore l'être

Dans la ligne de mire de nombre de socialistes, il y a aussi Jean-Christophe Cambadélis, le numéro un du parti, terrassé dans sa propre circonscription parisienne (arrivé quatrième avec 8,6 % des suffrages), où il était élu depuis 1988. « L'heure de la retraite a sonné pour toutes ces personnes qui sont à la tête de notre famille politique depuis plus de trente ans », enfonce Alexis Bachelay, lui-même éliminé dans les Hauts-de-Seine. Là encore, ils ne sont pas d'accord. « Pas la peine d'ajouter de la déstabilisation, ajoute pour sa part Laurence Rossignol. Le bateau a déjà perdu plein de moussaillons. On ne va pas en plus faire un putsch contre le capitaine. » En tout cas, pas à court terme.

« D'abord, on va essayer de sauver ce qui peut l'être. On soutient nos candidats qui sont au second tour, assure un ténor du parti. Ensuite, le temps des explications viendra. » Un séminaire sera organisé lundi prochain, une fois que les urnes auront rendu leur verdict. « Là, soit on a un minimum d'humilité et de dignité et on essaie de comprendre ce qui se passe, soit on accepte l'extinction de l'espèce socialiste », pronostique Edouardo Rihan-Cypel. « Et puis on n'est pas encore tout à fait morts. On peut aussi voir le bon côté des choses, analyse un optimiste. Notre situation pourrait difficilement être pire. Du coup, on ne peut que remonter ! » De l'art de voir le verre à moitié plein...

VIDEO. Gérard Filoche : «Hollande nous a tout faire perdre»

<http://www.leparisien.fr/elections/legislatives/legislatives-ambiance-d-entierement-au-ps-13-06-2017-7045818.php>

Ava Djamshidi

LE POINT – 13/06/2017

18 Législatives : la bonne fortune de REM, la crise pour LR et le PS



LR tablait sur une victoire de son candidat et la majorité absolue aux législatives...

Au vu des résultats du premier tour, Les Républicains et le Parti socialiste seront au bord de la ruine dès 2018. Tandis que le parti d'Emmanuel Macron, lui, commence dans la prospérité.

En politique, l'argent est le nerf de la guerre. La République en marche (REM) vient à peine de devenir un parti politique mais est déjà assuré d'un confortable financement public, quand les deux grandes formations traditionnelles, Les Républicains (LR) et le Parti socialiste (PS), vont devoir, dans le meilleur des cas, revoir leur train de vie à la baisse de manière drastique.

Le financement public se divise en deux tranches. D'une part, tout parti qui a présenté des candidats ayant obtenu plus de 1 % des voix dans au moins 50 circonscriptions au premier tour se voit attribuer chaque année 1,42 euro par suffrage pendant la durée de la législature. L'abstention record, conjuguée aux résultats médiocres pour LR, catastrophiques pour le PS, va diminuer sensiblement cette manne. LR a perdu plus de trois millions de voix entre 2012 et 2017, le PS plus de six millions. Soit une baisse des recettes annuelles d'environ 4,5 et 9 millions d'euros respectivement. REM, avec plus de sept millions d'électeurs, est d'ores et déjà assuré de récolter à ce titre plus de 10 millions d'euros par an.

La seconde tranche est débloquée en fonction du nombre de parlementaires qui, chaque année au mois de novembre, déclarent leur affiliation à un parti. Chaque élu « rapporte » un peu plus de 37 000 euros par an. Passant de 280 sièges à moins de 40, selon les projections, le PS connaîtra l'an prochain un manque à gagner de 9 millions d'euros sur cette seconde tranche. Les Républicains devront compter sur une centaine de députés de moins, soit une perte de plus de 3 millions d'euros. Avec plus de 400 élus selon les pronostics, le parti du président empochera quant à lui une quinzaine de millions d'euros chaque année de la législature.

« Rends l'argent, François »

Les deux partis sortants, en outre, ne recevront plus autant de contributions de leurs élus au Parlement (5 % de leur indemnité, soit 275 euros par mois, chez LR, et 500 euros mensuels au PS).

Pour le Parti socialiste, le risque de banqueroute est donc évident. Mais Les Républicains sont eux aussi menacés, à cause de leur endettement très lourd. Selon le rapport publié par la Commission nationale des comptes de campagne en février 2017, la dette de cette formation s'élevait encore à 67,7 millions d'euros fin 2015 (p. 392 et suivantes). Or, quand il a renégocié un rééchelonnement avec les banques, le parti de droite a calculé ses échéances à compter de début 2018, en prenant pour hypothèses une victoire de son candidat à la présidentielle, et la majorité absolue aux législatives. Il est aujourd'hui très loin du compte. Dans ce contexte, les 3 millions d'euros de la campagne présidentielle qui restent sur les comptes de Force républicaine, le microparti de François Fillon qui se refuse obstinément à rendre l'argent, vont se révéler plus désirables que jamais.

Vidéo : http://www.lepoint.fr/editos-du-point/sophie-coignard/legislatives-la-bonne-fortune-de-rem-la-crise-pour-lr-et-le-ps-13-06-2017-2134800_2134.php

Sophie Coignard

LE PARISIEN – 13/06/2017

19 Législatives : Marine Le Pen minimise la contre-performance du FN



Rouvroy (Pas-de-Calais), lundi. Pas de temps mort dans la campagne de Marine Le Pen. lundi matin, la frontiste était sur le marché de cette petite commune de la circonscription d'Hénin-Beaumont.

La présidente du parti, bien placée pour l'emporter dimanche dans le Pas-de-Calais, à Hénin-Beaumont, est repartie en campagne.

«C'est vraiment saoulant à la longue ! Pourtant, Marine Le Pen, je l'aime bien, mais là, y en a vraiment marre de la politique. Ça fait fuir les clients.» Line, qui tient un stand de bonbons sur le marché de Rouvroy (Pas-de-Calais), regarde, exaspérée, la forêt de caméras qui entoure la candidate FN tout bousculer sur son passage.

Comme au lendemain du premier tour de la présidentielle, la présidente du FN a choisi ce petit marché à une dizaine de kilomètres de son fief d'Hénin-Beaumont pour relancer sa campagne des législatives. Quelques minutes plus tôt, Anne Roquet, sa rivale de la République en marche (LREM), en arpentaient les allées.

«Quel cirque !» s'agace un badaud. «C'est bon ? Vous avez vos images là ? Allez, à dimanche... Un jour de marché avec les journalistes, c'est un point de moins dans les urnes», tacle la présidente du Front national. Quelques selfies avec les clients, de rapides échanges avec les commerçants et la voilà qui s'engouffre dans sa voiture. Avec ses 46 % engrangés dimanche soir, tandis que la candidate LREM n'en a récolté que 16,4 %, Marine Le Pen semble en mesure de faire son entrée la semaine prochaine à l'Assemblée. «Je suis assez confiante, je pense qu'on va gagner cette élection. Pas seulement moi, mais d'autres candidats FN aussi», assure-t-elle.

«Nous résistons»

Si Florian Philippot faisait part dimanche soir de sa déception face à la contre-performance du FN aux législatives et ses quatre millions de voix perdues depuis le second tour de la présidentielle, elle préfère se montrer sereine. «On aimerait toujours faire plus, évidemment. Il y a une très grosse vague qui a emporté le PS et l'UMP. Si on compare ça aux résultats de 2012, nous résistons», confie-t-elle.

Il reste que le FN aura bien du mal à tenir son objectif minimal pour ce scrutin : faire élire au moins quinze députés pour constituer un groupe au Palais-Bourbon. «Si ça se trouve, il n'y aura qu'une seule candidate élue dimanche prochain : Marine Le Pen», s'alarme déjà un cadre frontiste. Un scénario catastrophe qui n'a pas l'air de perturber la patronne du FN : «Moi, j'en vauds plusieurs !» rétorque-t-elle crânement. Et d'enchaîner : «Un député FN en vaut dix. Ça vaut peut-être même vingt d'En Marche ! si j'en crois les profils.»

Un après-législatives pas de tout repos

Une façon aussi de laisser entendre qu'elle-même a fait une croix sur ses ambitions d'une entrée en force à l'Assemblée... La présidente du FN a tout de même prévu d'aller soutenir cette semaine des candidats dans l'Aisne, tel que Jean Messiha, le coordinateur de son projet, en lice dans la 4e circonscription, ou le conseiller régional Paul-Henry Hansen-Catta dans la 3e circonscription. Ils figurent parmi les rares, avec Bruno Bilde à Liévin (Pas-de-Calais) et Emmanuelle Ménard à Béziers (Hérault), en situation de l'emporter.

Quant à la suite, elle ne s'annonce pas de tout repos au FN, déjà secoué depuis de longues semaines par une crise interne. Un bureau politique, convoqué le 20 juin, devrait être l'occasion de lancer les débats tant attendus par certains sur la ligne et l'organisation.

Valérie Hacot

LE FIGARO – 10/06/2017

20 François Bayrou : «Garantir les libertés sans rien céder sur la protection»



INTERVIEW - Le garde des Sceaux présente les grandes lignes de la future loi antiterroriste prévue pour sortir de l'état d'urgence.

LE FIGARO. - Pourquoi est-il si difficile de sortir de l'état d'urgence?

François BAYROU. - L'état d'urgence est une situation d'exception. Par nature, il est limité dans le temps. Première certitude: il est obligatoire d'en sortir un jour. Seconde certitude: on ne peut pas désarmer la société face à des menaces désormais particulièrement avérées et graves, au point qu'elles coûtent la vie, à peu près chaque semaine, à plusieurs de nos concitoyens français et européens. Comment les citoyens nous pardonneraient-ils de les abandonner à la menace? Je vous le dis: le gouvernement se montrera d'une extrême vigilance. Il doit prendre en compte une situation qui va durer des années. C'est cette menace qui nous oblige à envisager l'entrée dans le droit commun d'armes de lutte spécifiques contre les menaces terroristes.

Mais sortir de l'état d'urgence, concrètement, qu'est-ce que cela veut dire?

L'état d'urgence crée une situation d'exception qui permet à l'autorité administrative d'intervenir dans le domaine de la protection des libertés du citoyen. Donc, sortir de l'état d'urgence, cela veut dire que, dans tous les domaines autres que le terrorisme, les droits classiques des citoyens seront restaurés. L'action publique encadrée par le nouveau texte en préparation se concentrera sur le terrorisme selon des critères stricts.

Lesquels?

D'abord, il faut qu'il y ait des raisons sérieuses de penser que le comportement d'une personne est révélateur d'une menace d'une particulière gravité pour la sécurité publique.

Ensuite, il faut que cette personne soit en relation avec des individus ou des organisations qui participent à des actes de terrorisme ou bien qui soutiennent ou encouragent le terrorisme. Ces deux conditions doivent être remplies. Tout cela est donc très encadré. On est loin du blanc-seing assez large que donne l'état d'urgence.

Mais cette loi antiterroriste qui doit prendre le relais, est-ce votre loi ou celle du ministre de l'Intérieur?

C'est le texte du gouvernement. Il y a eu dans la presse une fuite sur un état du texte. Mais le texte définitif n'est pas arbitré sur un certain nombre de points essentiels. Comme ministre de la Justice, je soutiens l'idée qu'il est nécessaire de pouvoir lutter contre le terrorisme avec des armes adaptées. Mais qu'il faut le faire en apportant les garanties nécessaires aux libertés individuelles. Il faut pour cela assurer la sécurité des procédures qui encadrent l'action antiterroriste. C'est cet équilibre qu'il faut trouver. Le ministre de l'Intérieur et moi sommes ensemble les garants de cet équilibre.

Qu'y a-t-il dans votre projet de loi?

Le premier aspect ne souffre pas de difficulté: c'est l'instauration d'un périmètre de protection lors de grands événements de foule. Deuxième aspect: faciliter la fermeture des lieux de culte lorsque les propos qu'on y tient ou les théories qui y sont diffusées font l'apologie du terrorisme. Enfin vient la question des restrictions à la liberté de déplacement. Obligation de ne pas dépasser un certain périmètre, ou pose, avec l'accord de la personne, d'un bracelet électronique. Pour moi, à chaque fois qu'il y a restriction des libertés individuelles, il faut l'intervention d'un juge.

Mais quel juge, le judiciaire ou l'administratif?

Ce point n'est pas tranché. Nous attendons les remarques du Conseil d'État. Je vous rappelle les principes: lorsqu'il s'agit de prévention, c'est l'autorité administrative sous le contrôle du juge administratif; lorsqu'il s'agit de privation, normalement, c'est le juge judiciaire qui entre en jeu.

Les magistrats et nombre d'associations dénoncent une loi où le préfet prendrait le pas sur le juge judiciaire. Que leur répondez-vous?

Le texte initial évoque, en matière de restriction de liberté, l'intervention du préfet. J'observe qu'aujourd'hui les assignations à résidence sont prononcées par le ministre de l'Intérieur lui-même. Aujourd'hui, il y a en tout et pour tout 68 personnes concernées par une mesure de restriction de liberté sur l'ensemble du territoire. C'est un très petit nombre de cas. La question qui n'est pas tranchée est celle du niveau de contrôle juridictionnel applicable. Quel qu'il soit, il faudra à ces juges une formation particulière. En effet, les éléments qui peuvent être mis à leur disposition ne sont pas tous des preuves constituées, mais souvent, des faisceaux d'informations provenant, par exemple, des services de renseignement.

Je défends donc un double système de protection des libertés: l'intervention du ministre de l'Intérieur du fait de la gravité caractérisée et un contrôle juridictionnel par des juges formés à ce type de sujets. Ce dispositif garantira intégralement à la fois les droits du citoyen, les libertés publiques et la protection de ceux qui sont exposés aux menaces afin qu'ils ne deviennent pas des victimes.

Il y a également la question de la diligence des perquisitions qui dans le texte initial relèverait là encore de la seule autorité du préfet. Qu'allez-vous défendre?

En tant que ministre de la Justice, je pense que les perquisitions doivent d'abord s'inscrire dans un cadre judiciaire classique. Je ne suis donc pas un défenseur inconditionnel de procédures spécifiques. Mais nous travaillons sur la question des perquisitions administratives en lien avec le ministre de l'Intérieur et le Conseil d'État.

Vendredi matin, le Conseil constitutionnel a censuré une disposition de l'état d'urgence sur les interdictions de manifester. Comment garantir le respect de la Constitution?

Le Conseil constitutionnel est dans son rôle chaque fois qu'il défend les libertés publiques. Je suis également sûr qu'il prend en compte la gravité de la menace et le risque que constituerait une sortie de l'état d'urgence sans capacité à armer l'action publique et à lui donner les moyens de la protection du citoyen. Nous avons suffisamment de victimes - encore trois jeunes Français cette semaine à Londres - pour que l'on prenne garde à cet équilibre. Je suis déterminé à garantir les libertés publiques sans rien céder sur la protection. C'est un équilibre si difficile à assurer qu'il n'a pas été trouvé, on le voit bien depuis des années. Nous sommes déterminés à trouver cet équilibre.

Ne faut-il pas renforcer les moyens et revoir l'organisation de la justice antiterroriste?

Bien sûr que le renforcement de la justice judiciaire est à l'ordre du jour puisque nous avons une loi de programmation en préparation! J'ai bien l'intention de faire en sorte que cette loi réponde à ces interrogations. Et rapidement. En revanche, mon sentiment est que le parquet antiterroriste est très efficace, reconnu par les Français. Il convient naturellement d'en améliorer les moyens. Mais je n'ai pas l'impression que le chef de ce parquet et ses adjoints veuillent en augmenter particulièrement le périmètre. Car, là encore, il y a une question de qualification: entrer dans la subtilité et la complexité des questions de renseignement autour de l'antiterrorisme et de la connaissance des réseaux ne se fait pas en claquant des doigts. Ce sont des magistrats d'exception par le parcours qui est le leur.

Paule Gonzalès et Jean-Marc Leclerc

::: INTERNATIONAL

EUROPE 1 – 13/06/2017

21 Dette grecque : Bruno Le Maire en mission à Athènes pour "faciliter les négociations"



La France serait porteuse d'une proposition qui conviendrait mieux à la Grèce que le compromis proposé par le FMI.

Le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire est arrivé lundi à Athènes pour une courte visite destinée à "faciliter les négociations" avant un Eurogroupe consacré en grande partie à la Grèce jeudi.

Faciliter un accord. "Le but de ma visite en Grèce est de faciliter les négociations pour qu'il y ait un accord (à l'Eurogroupe de) jeudi, qui donne à la Grèce une perspective de stabilité et de croissance", a déclaré Bruno Le Maire au quotidien grec Kathimerini. Il doit rencontrer successivement le ministre des Finances Euclide Tsakalotos, le Premier ministre Alexis Tsipras et le gouverneur de la Banque de Grèce Yannis Stournaras.

Une négociation bloquée. La Grèce a besoin que l'Eurogroupe s'entende sur le prochain déboursement qui sera fait au pays, dans le cadre de son plan d'aide de 86 milliards d'euros signé en juillet 2015. La Grèce doit en effet rembourser plus de sept milliards d'euros à ses créanciers le mois prochain.

Mais la situation est actuellement bloquée parce que la zone euro, en particulier l'Allemagne, veut que le FMI participe financièrement au plan, mais celui-ci ne veut pas le faire sans engagement des Européens à alléger la dette grecque (179% du PIB). Or Berlin est très réticent à un tel engagement avant les législatives de septembre.

Une proposition de la France. Alors que la Commission a appelé les créanciers de la Grèce à "ne pas jouer avec le feu", le FMI a laissé entendre la semaine dernière qu'il était prêt à donner du temps aux Européens afin de préserver le versement vital pour juillet. La Grèce n'approuve pas un tel compromis, de nature selon elle à retarder son retour sur les marchés. Selon le porte-parole du gouvernement grec, Dimitris Tzanakopoulos, la France est pour sa part porteuse "d'une proposition comportant un mécanisme automatique d'ajustement des mesures à moyen terme sur la dette en fonction des rythmes de croissance" de la Grèce.

Alors qu'il est en poste depuis moins d'un mois, Bruno Le Maire a multiplié les rendez-vous sur la Grèce, avec notamment la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble et Jeroen Dijsselbloem, le président néerlandais de l'Eurogroupe.

LES ECHOS – 13/06/2017

22 D'Allemagne, Angela Merkel fait les yeux doux à l'Afrique



« L'accord avec l'Afrique est le synonyme d'une approche complètement nouvelle dans le développement économique », estime le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble, qui invite les autres pays du G20 à faire de même.

Dans le cadre de la présidence du G20, Berlin multiplie les partenariats. La chancelière veut réduire le risque de crise migratoire

« Exiger et encourager ». Douze ans après, cette devise qui avait guidé les réformes du marché du travail en Allemagne est reprise par le gouvernement d'Angela Merkel pour sa politique de coopération avec l'Afrique. Dans le cadre de sa présidence du G20, l'Allemagne a signé lundi des « partenariats réformateurs » avec trois pays africains, qui s'engagent à se réformer en échange d'investissements.

« Nous voulons créer de nouvelles incitations pour les Etats les plus réformateurs, a expliqué le ministre allemand du Développement, Gerd Müller. Ceux qui prouvent leur volonté politique de faire changer les choses pour leur pays et leur population bénéficieront d'un soutien accru. » Son ministère a débloqué jusqu'à 300 millions d'euros pour la Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Cette initiative fait partie d'une vaste campagne de Berlin vis-à-vis de l'Afrique dans le cadre de sa présidence du G20. « S'il existe trop de désespoir en Afrique, il y a des gens qui se disent, 'nous devons aller chercher l'espoir ailleurs », a expliqué Angela Merkel lundi à Berlin lors d'une conférence avec des chefs d'Etats africains, les représentants de pays du G20 et d'institutions internationales et des patrons.

L'Allemagne a accueilli plus d'un million de demandeurs d'asile depuis 2015, essentiellement de Syrie ou d'Afghanistan. Si le flot s'est depuis tari, elle redoute qu'il reprenne alors que la pauvreté continue de miner un continent en plein boom démographique. La population africaine devrait doubler d'ici à 2050.

Si les accords signés par le ministère du Développement l'ont été sur une base bilatérale, le ministère des Finances a scellé dans le cadre du G20 des « partenariats d'investissement » avec les mêmes pays, plus quatre autres (Côte d'Ivoire, Maroc, Rwanda, Sénégal, Ethiopie). La philosophie est cependant similaire : il s'agit d'encourager les réformes et les investissements durables. Ici, le gouvernement n'entend pas investir mais apporter une expertise qui permette au pays de solliciter des investisseurs privés et des institutions dont le FMI. « L'accord avec l'Afrique est le synonyme d'une approche complètement nouvelle dans le développement économique », veut croire le ministre des Finances Wolfgang Schäuble, qui invite les autres pays du G20 à faire de même.

Christian Hiller von Gaertringen, consultant indépendant sur les questions africaines, voit dans le manque de moyens une faiblesse. « Le ministère du Développement a également lancé un plan Marshall pour l'Afrique sans mettre un euro dedans », observe-t-il, regrettant par ailleurs l'absence de dialogue entre l'Allemagne et la France sur ces sujets. Il y a un sentiment de compétition profondément enraciné de part et d'autre ».

Les pays africains sont eux-mêmes prudents. « On ne manque pas de projets ni d'initiatives, mais de résultats », a déclaré Alpha Condé, le président guinéen qui assure la présidence tournante de l'Union africaine. Il estime à quelque 360 milliards de dollars les besoins d'investissements en infrastructure de l'Afrique d'ici 2040.

Thibaut Madelin

L'OPINION – 12/06/2017

23 L'avenir de Theresa May et du Brexit entre les mains des ultraconservateurs nord-irlandais



Arlene Foster, patronne du DUP, et Theresa May

La Première ministre britannique Theresa May est fragilisée. La perte de sa majorité parlementaire lors des élections anticipées de jeudi, l'a décrédibilisée auprès de son propre parti. Après avoir renvoyé ses deux plus proches conseillers, critiqués pour leur stratégie, elle a nommé dimanche son nouveau gouvernement. Aucune modification majeure n'y figure. Ce n'est guère une surprise : elle ne peut pas se permettre de décevoir les poids lourds Tories, dont certains préparent déjà sa succession. Même si le ministre des Affaires étrangères, Boris Johnson, lui a officiellement indiqué son soutien, il est perçu comme le grand favori pour la remplacer, à court ou moyen terme.

Depuis l'annonce du résultat des élections générales britanniques, vendredi, un parti attire l'attention de tout le pays : les démocrates unionistes (DUP) nord-irlandais. Avec ses 10 représentants à la chambre des Communes, il est la clé du maintien de la Première ministre Theresa May au pouvoir. Et même si celle-ci finissait par se faire lâcher par son propre camp, à court ou moyen terme, son rôle restera central. Les conservateurs ont en effet perdu douze sièges à la Chambre des Communes. Avec leurs 318 députés, ils ne peuvent pas atteindre seuls la barrière des 322 sièges, la majorité nécessaire pour gouverner.

Les négociations entre les deux partis ont été entamées peu après l'annonce des résultats. Elles ont été interrompues samedi soir, le DUP refusant de travailler le dimanche pour des motivations religieuses, et ne seront pas conclues avant le milieu de semaine. La cheffe du DUP Arlene Foster a clairement fait savoir samedi que « les discussions continueront la semaine prochaine pour travailler sur ses détails et atteindre un accord sur les arrangements pour le nouveau Parlement ». Elle se rendra mardi à Londres pour y rencontrer Theresa May. Elle assure qu'elle « agira dans l'intérêt national ». « Nous voulons ce qui est bon pour l'ensemble du Royaume-Uni », dit-elle.

Si la teneur de l'accord reste encore à déterminer, sa forme est déjà connue : les deux partis ne formeront pas une coalition gouvernementale traditionnelle. Le DUP soutiendra les conservateurs au coup par coup lors des votes à la chambre des Communes. Cette solution n'est pas la plus stable mais elle empêcherait de rendre l'image du Parti conservateur à nouveau toxique. « De plus en plus de collègues deviennent clairement mal à l'aise avec l'idée d'un pacte formel avec le DUP, a expliqué un élu conservateur désireux de rester anonyme au quotidien The Guardian. Il y a le sentiment que nous serons affectés si nous signons un accord avec un parti avec lequel nous ne partageons pas de nombreux points de vue. Pourquoi devrions-nous mettre à mal ce que nous avons péniblement construit avec le travail de David Cameron sur les questions de société ? »

« Parti méchant ». Le Parti conservateur fut en effet longtemps qualifié de « parti méchant », comme l'avait rappelé Theresa May elle-même lors d'un discours en octobre 2002. En proposant et en obtenant en 2013 la légalisation du mariage entre personnes de même sexe, l'ancien Premier ministre avait réussi à le doter d'une image plus moderne et plus ouverte.

La plateforme politique du DUP permet de mieux comprendre ces appréhensions. Les unionistes nient le changement climatique, refusent le mariage entre personnes de même sexe et l'interruption volontaire de grossesse, qui demeure illégale en Irlande du Nord. Plus encore, ce parti radical a fait partie des principaux opposants à la légalisation de ces deux dernières mesures. De quoi faire frémir la désormais très influente cheffe du Parti conservateur écossais, Ruth Davidson.

Ouvertement lesbienne, elle s'est fiancée l'an dernier à Paris avec une catholique irlandaise. Elle a ainsi expliqué avoir rapidement contacté Theresa May dès les premières rumeurs d'un accord avec le DUP vendredi : « J'ai été plutôt directe avec elle et je lui ai dit qu'il y avait un certain nombre de choses qui comptaient pour moi plus que le parti. Une d'entre elles est le droit des lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) ». Elle a ainsi obtenu l'assurance catégorique qu'il « n'y aurait pas de recul sur ces droits dans le reste du Royaume-Uni ».

Frontière fluide. Ce n'est guère une surprise. Avant l'élection générale de mai 2015, le DUP avait exposé les priorités qu'il présenterait au Parti conservateur dans le cas où son soutien serait nécessaire à David Cameron pour la création d'un gouvernement. Aucune de ces questions sociétales n'était incluse dans ses demandes. Celles-ci s'articulaient sur des points économiques et purement politiques : plus d'investissements et de fonds pour développer le commerce et les infrastructures en Irlande du Nord, plus de contrats publics attribués à des entreprises nord-irlandaises, une politique migratoire plus dure et la fin des subsides aux députés qui ne siègent pas à la chambre des Communes (mesure qui vise expressément les adversaires du DUP, autrement dit le Sinn Fein, catholique et très à gauche).

L'intégration du DUP dans la sphère du Parti conservateur devrait également influencer sa politique vis-à-vis du Brexit. Même s'il était jusqu'à peu favorable à une politique migratoire ferme, sa cheffe Arlene Foster refuse désormais l'idée d'un Brexit dur. Elle veut au contraire le maintien d'une frontière fluide entre les deux Irlande, ce qui s'opposerait à la volonté de Theresa May de mieux contrôler les frontières nationales. Ces demandes seraient appuyées par plusieurs membres du gouvernement.

Selon The Times, le chancelier de l'échiquier Philip Hammond a appelé Theresa May pour lui indiquer que son soutien est subordonné au changement de son discours vis-à-vis du Brexit. Les emplois et non plus l'immigration devraient devenir la priorité des négociations avec Bruxelles. Un message que fait passer depuis quelques mois déjà le chef du parti travailliste Jeremy Corbyn. Visiblement avec succès.

Tristan de Bourbon

LE FIGARO – 12/06/2017

24 Porto Rico a voté pour devenir le 51e État des États-Unis



Les Portoricains ont voté dimanche en faveur de leur rattachement aux États-Unis. C'est le cinquième référendum sur cette question organisé par Porto Rico depuis l'obtention de son statut d'État libre associé à l'Amérique en 1952.

Dimanche, les Portoricains ont voté pour que leur territoire devienne le 51^e État des États-Unis, lors d'un référendum consultatif marqué par une forte abstention, qui nécessitera d'après tractations à Washington pour devenir réalité. Selon le gouvernement, la perspective d'un statut d'État américain à part entière rassemble 97% des suffrages. Sur 2,2 millions d'inscrits, la participation n'était cependant que de 23%.

Le gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rossello, avait fait campagne pour ce statut, présenté comme source de croissance pour l'île, étranglée par une dette de 70 milliards de dollars (62,5 milliards d'euros), un taux de pauvreté de 45%, un système scolaire inefficace et des caisses de retraite et d'assurance maladie au bord de la faillite. «À partir d'aujourd'hui, le gouvernement fédéral ne pourra plus ignorer la voix de la majorité des citoyens américains de Porto Rico», a-t-il déclaré dans un communiqué. «Il serait hautement contradictoire pour Washington d'exiger la démocratie dans d'autres parties du monde, et de ne PAS répondre au droit légitime à l'auto-détermination exercé aujourd'hui dans le territoire américain de Porto Rico», a-t-il ajouté.

À l'inverse, environ 500 personnes ont manifesté à San Juan, la capitale, en faveur d'une sécession des États-Unis, brandissant le drapeau portoricain et brûlant le drapeau américain. «C'est un plébiscite bidon. L'avenir c'est l'indépendance. Nous devons être en mesure de décider de notre propre destinée», estimait l'une des organisatrices de la marche, Liliana Laboy.

Un État en faillite déjà sous la coupe de Washington

Ancienne colonie espagnole, Porto Rico a obtenu en 1952 le statut particulier de territoire non-incorporé aux États-Unis. Son parlement et son gouvernement sont indépendants et ses citoyens possèdent la nationalité américaine et la liberté de circuler sur l'ensemble du territoire américain. Ce statut fait du président américain le chef de l'exécutif portoricain, mais ne permet pas aux habitants de l'île de voter à son élection. La remise en cause de ce statut ne semble pas, à quelques jours du scrutin, remporter l'adhésion populaire, contrairement au résultat du dernier référendum de 2012. Les Portoricains et notamment la jeunesse, qui est dans la rue et bloque les universités depuis plusieurs jours, sont plus préoccupés par la situation économique catastrophique de l'île. Cette relation particulière avec les États-Unis est d'ailleurs pour beaucoup la raison de cette faillite sans précédent.

En 2006, la décision du gouvernement américain de mettre fin aux exonérations fiscales de Porto Rico, prisée par la jet-set et les entreprises, a marqué le début de la récession. Enfoncé dans la crise depuis plusieurs années, le gouvernement portoricain a déclenché début mai une procédure de faillite, la plus importante jamais lancée par un territoire américain. Face à cette crise, l'île s'est progressivement vidée de ses habitants au profit des États-Unis où la communauté portoricaine se retrouve désormais plus nombreuse que sur son propre sol.

Référendum sous tension

La dette qui s'élève à 74 milliards de dollars oblige le petit État à procéder à de lourdes coupes budgétaires dans le secteur public. Face à ces mesures soutenues par Washington, les manifestations se multiplient depuis plusieurs semaines dans la capitale. Les étudiants sont principalement mobilisés après les coupes du gouvernement dans l'éducation. Certains s'interrogent d'ailleurs sur la légitimité de la dette contractée et qualifie les États-Unis de «dictature coloniale».

L'exécutif portoricain paraît bien impuissant face au tollé public provoqué par ce énième plan de restriction, mais Christian Sobrino, principal conseiller économique du gouvernement, reste optimiste. Il s'attend à une stabilisation de la situation grâce au secteur privé et au tourisme d'ici 4 ans.

Cependant, les dernières mesures du président Trump, qui s'est prononcé contre un renflouement public de Porto Rico et projette d'effectuer d'importantes coupes dans la santé et les programmes d'aide, ne risquent pas d'arranger la situation précaire du service public. Le processus d'adhésion aux États-Unis permettra-t-il vraiment une meilleure négociation des relations comme l'assure Ricardo Rossello?

Dans ce contexte tendu, beaucoup de Portoricains boycotteront sans doute ce scrutin de peur que leur identité culturelle disparaisse complètement derrière la bannière étoilée. «Faire entendre sa

voix», comme le défendent les partisans à l'adhésion, ou «perdre son autonomie, sa langue et sa culture» comme l'affirme le leader du parti populaire démocrate Héctor Ferrer, tels semblent être les enjeux d'un scrutin au résultat incertain.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2017/06/11/01003-20170611ARTFIG00020-porto-rico-futur-51e-etat-des-etats-unis.php>

Emma de Pierrepont

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France